Ce matin, dès 9h 30 devant l'entrée de l'hôpital, les agents se sont rassemblés pour regagner en cortège le marché local de Saint-Gaudens.

A 10 heures, les agents représentant toutes les catégories socio-professionnelles de l'hôpital, se sont agglutinés devant la mairie de la municipalité.

Une délégation intersyndicale comprenant dans son sein des professionnels touchés par ces changements d'organisation et d'horaires, a été reçue par l'édile Président du Conseil de Surveillance de notre établissement.

A l'écoute de nos dissensions, Il nous a évoqué qu'il il allait faire part de nos doléances à la Direction, En précisant qu'il comprenait les revendications du personnel et qu'il était inquiet pour l'image de l'hôpital. Pour nous, la maltraitance institutionnelle dont nous sommes victimes, est responsable du ternissement de l'image de notre institution.

En concomitance, le cortège a traversé le marché en discutant et en informant les usagers. Il est à noter la bonne perception des usagers rencontrés sur la motivation de cette grève. Ceux-ci partagent nos inquiétudes, nos désillusions.

A 11h 30, réception chez le s/préfet. C'est le secrétaire général qui nous a reçus en l'absence de M. le représentant des pouvoirs publics absent de Saint Gaudens. M. le Secrétaire général a pris note des revendications du personnel et a indiqué qu'il les transmettrait dans les plus brefs délais.

Nous avons dénoncé auprès du représentant des pouvoirs publics le non-respect de la règlementation en vigueur dans un établissement public qui est certifié premier employeur du Comminges.

Nous estimons que celui-ci est, de par ses fonctions, le garant suprême du respect de la règlementation.

A 13h, entrevue avec le DRH et le Directeur des soins de l'hôpital, puisque notre directrice est retenue pour des raisons professionnelles certainement plus importantes à ses yeux. Une négociation qui conduit à un premier recul, puisque la direction propose un essai jusqu'à fin mars des nouveaux cycles alors qu'elle souhaitait les expérimenter pendant 3 mois. Un réajustement de ceux-ci sera possible si les dysfonctionnements sont démontrés. Un comité de pilotage sur l'examen de ces cycles sera créé pour harmoniser et respecter au mieux l'équilibre vie privée/vie professionnelle, en assouplissant s'il le faut le cadre réglementaire qui régit nos organisations. L'offre de soins impliquant de nouvelles amplitudes horaires devra s'imbriquer avec les disponibilités des personnels. Ceci démontre le peu de consistance des propositions de la direction ; pourquoi pas 3 semaines d'évaluation ? Cette volte-face montre que rien n'est calé et que les personnels vont devoir subir pendant deux mois les affres de cette situation.

Au sortir de cette réunion, nous enjoignons tous les personnels à remplir quotidiennement des fiches d'événements indésirables faisant état d'un déséquilibre vie privée/vie professionnelle, et surtout faire valoir leur droit de retrait quand ils estiment que la santé des patients est menacée. La perdition

de transmissions orales fait partie d'une carence en informations capitales sur l'état des patients, de l'insécurité des soins.

A 16h, réunion avec le DRH et le DSI, concernant les personnels du Bloc Opératoire. Le cycle de travail imposé par la direction est inacceptable et inapplicable.

A de nouvelles amplitudes horaires, s'ajoutent des dysfonctionnements incompréhensibles. Les professionnels concernés détaillent point par point l'organisation de travail qui est la plus efficiente.

Eux seuls, acteurs concernés et œuvrant sur le terrain avec des chirurgiens dont ils connaissent les pratiques, sont à même de proposer une organisation efficace.

Ils consentent de respecter les nouvelles amplitudes horaires synonymes d'un surcroit d'activités, d'exercer leur fonction sur des horaires atypiques (10 heures quelques fois). Néanmoins, la concentration journalière et nécessaire des professionnels pour la sécurité des patients ne doit pas être remise en cause.

Un planning étudié par un de ces agents et recueillant l'unanimité de ces pairs est proposé. Celui-ci tient compte des objectifs de tous, (direction, opérateurs et agents du bloc). Cette suggestion semble être la bonne solution quand nous quittons la table des négociations.

Lundi, la Direction analysera cette proposition. Si celle-ci convient, les activités chirurgicales reprendront leur cours normal rapidement.

Mardi 9 février : M. POQUET, délégué territorial de l'ARS, sera présent sur site à 14h30 pour nous rencontrer. Nous verrons bien si notre tutelle est à l'écoute de nos inquiétudes et de notre indignation.

Pour l'instant, nous restons toutes et tous en grève.

Et surtout, restons mobilisés pour sauver l'hôpital qui est l'offre de soins du tout Comminges.